## Situation au Guatemala

Le Guatemala se caractérise par ses richesses culturelles et naturelles dans la mesure où il se situe dans le corridor biologique méso-américain qui compte 12% de la biodiversité de la planète. Pour cette raison, le capital transnational et national continue à y imposer le modèle d'accumulation par la spoliation qui promeut 3 axes :

- 1) L'extractivisme tel que l'exploitation minière, pétrolière, gazière et relative aux matériaux de construction
- 2) L'agronégoce à travers la monoculture de canne à sucre, le palmier à huile, le café, la banane, le caoutchouc. 43% des terres ayant la capacité agricole la plus élevée sont destinés aux monocultures
- 3) Les mégaprojets tels que les grandes centrales hydroélectriques, les grands axes routiers pour le commerce et le tourisme, le secteur électrique, les télécommunications.

Le développement de ce modèle d'accumulation par la spoliation nécessite de grandes quantités d'eau, violant le droit humain relatif à cette ressource ainsi que les droits de l'eau en tant qu'être vivant, sujet de droits. Au Guatemala, 16% seulement de l'eau disponible sont utilisés : 7% le sont par les centrales hydroélectriques, 6% sont consacrés à l'irrigation de monocultures, 2% sont utilisés par l'industrie minière et 1% est réservé à la consommation de 17 millions de personnes.

Il existe actuellement une grande inégalité et pauvreté ainsi qu'une migration forcée car 2% des producteurs commerciaux concentrent à eux seuls 65% de la terre. Selon le rapport des Droits Humains (INDH/PNUD 2015-2016), 80% de la population dépend des revenus qu'elle parvient à générer dans des conditions de sous-emploi ou via le secteur informel. Selon la CEPAL<sup>1</sup>, une personne de descendance espagnole peut posséder jusqu'à 100 fois plus de terres qu'un indigène. 12% des foyers qui vivent de l'agriculture en milieu rural, indigènes pour la plupart, ne possèdent pas de terres. Cela explique les taux élevés de malnutrition et d'insécurité alimentaire. L'étude de la FAO-WFP<sup>2</sup> couvrant la période d'octobre 2022 à janvier 2023 lance une alerte quant à la nécessité d'une action humanitaire urgente pour 17 pays parmi lesquels le Guatemala. En effet, cette étude estime que 3.1 millions de personnes (19% de la population) est confrontée à ce risque. Elle évoque deux stades critiques : la phase 3 dans laquelle se trouvent 3.1 millions de personnes, alors que la phase 4 concerne 0.1% de la population. Ceci représente une forte augmentation de 2.5 millions par rapport à l'année passée pour la même période. Selon le dernier rapport sur la malnutrition aiguë au Guatemala, 32 enfants de 0 à 5 ans sont morts de faim et 15.566 cas ont été répertoriés durant la semaine épidémiologique 36 (du 4 au 10 septembre). Des 32 mineurs qui sont décédés, 9 cas ont été recensés dans le département d'Alta Verapaz et 4 à Huehuetenango. L'augmentation du panier de la ménagère est alarmante. Au mois de novembre, le coût de 34 aliments de base pour une famille guatémaltèque était de Q. 3,618.58, l'accroissement des dépenses dépassant les Q. 8.000, ce qui représente une augmentation de 17.4%. Le taux d'inflation en novembre a atteint 9.17%. La macroéconomie dépend en grande partie des sommes d'argent envoyées par les migrants. En 2021, elles représentaient 18% du PIB.

Ce modèle promeut également la colonisation permanente, le racisme et la spoliation récurrente qui viole les droits et les territoires des peuples originaires, en particulier le droit à la consultation. Il instaure le non-respect de leurs propres formes d'organisation, de leurs gouvernements, de leurs moyens de communication propres, des règlements communautaires et de la libre détermination

[Texte] Page 1

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CEPAL : Commission Economique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> FAO: Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture – WFP: Programme Alimentaire Mondial

dont ils disposent pour administrer la justice, les territoires, les biens vitaux comme l'eau, la terre, les semences, les connaissances et leur cosmovision. La violation de tous ces droits a poussé les communautés et les peuples à s'organiser pour défendre leurs territoires, ce à quoi l'Etat a répondu par les expulsions et par la criminalisation. Selon le CCDA³, rien qu'en 2022, 70 expulsions ont été organisées, légales en apparence ; et environ 15 expulsions extrajudiciaires ont eu lieu au niveau national. Les expulsions judiciaires sont effectuées par l'intermédiaire d'un juge en présence de l'armée et de la Police Nationale Civile, du Procureur Général de la Nation et du Procureur des Droits Humains ; alors que les expulsions extrajudiciaires sont le fait de groupes clandestins. La peur que ces groupes criminels a généré dans tous les territoires de la nation (et ces derniers mois plus spécifiquement sur le territoire Q'eqchi) est inhumaine et déchirante. Ainsi, plusieurs familles vivent toujours dans les montagnes où elles ont fui afin de sauver leur vie face à ces groupes armés.

Cette politique d'expulsion à travers l'institution d'un Etat oppresseur s'est concrétisée le 17 mars 2021, lorsque le CACIF (Comité coordinateur d'associations agricoles, commerciales, industrielles et financières) et le ministère public de Consuelo Porras (qui a été réélue dans ses fonctions alors que fin 2021, il est apparu qu'elle aurait plagié sa thèse de doctorat) ont signé un accord à travers lequel les deux institutions s'engagent à maintenir leur coopération en matière de statistiques relatives à la propriété privée. Avant cet accord, le CACIF avait créé, en décembre 2019, l'Observatoire de Droits de Propriété "soy propietario" ("je suis propriétaire") avec pour objectif de contrôler et de communiquer les informations statistiques sur les cas de violation de ce droit. Dans cet accord, le ministère public s'engage à apporter des informations strictement statistiques sur le nombre de dénonciations recueillies pour usurpation et usurpation aggravée ainsi que sur le nombre de dénonciations recueillies pour usurpation dans les zones protégées. Après le 1er octobre 2021, le Bureau du Procureur spécialisé pour les Délits d'usurpation a été inauguré qui, quant à lui, poursuit l'usurpation aggravée, la modification des limites de terrain et les entraves à la propriété. Ce Bureau a été institué par l'accord 46-2020 et signale que de janvier jusqu'au 8 octobre 2022, il a enregistré environ 700 dénonciations, lesquelles sont en cours d'investigation, ce qui nous démontre que le système judiciaire est entièrement soumis aux intérêts des propriétaires fonciers. Il est important de mentionner que le territoire Q'egchi est très riche en sources d'eau. Au niveau national, il existe plusieurs mandats d'arrêt à l'encontre de différents leaders communautaires qui luttent afin de récupérer leur territoire.

Afin de garantir la spoliation, le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire aux côtés de l'armée ainsi que le pouvoir économique national et transnational ont consolidé le pacte de corruption. Selon le mouvement "Transparency International", le Guatemala figure parmi les cinq pays de la région les plus touchés par la corruption aux côtés du Honduras, du Nicaragua de Haïti et du Venezuela. Dépassant les deux gouvernements antérieurs, le régime d'Alejandro Giammattei, pendant la durée de son mandat, a autorisé 2.646 agressions à l'encontre de défenseurs des droits humains dans le pays. Avec cette alliance criminelle, il a voulu imposer des projets de loi tel que le projet de loi 6076 intitulé "Loi pour le renforcement des forces de sécurité publique et de l'armée" qui régule l'usage de la force policière lors de manifestations sans apporter des justifications claires. Il ajoute que les agents qui sont poursuivis pour l'exercice de violences commises dans leurs fonctions de police bénéficieront de conseils juridiques gratuits de la part du ministère de l'Intérieur et qu'ils se verront accorder des mesures alternatives pour éviter l'emprisonnement. En résumé, ce projet de loi promeut la répression de la résistance pacifique des citoyens, comme dans le cas des étudiants de l'Université de San Carlos, de la résistance face à l'industrie minière ainsi des populations indigènes

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> CCDA : Comité paysan de l'Altiplano

qui réclament la propriété de leurs terres ancestrales. Le projet de loi 6054 est une autre initiative qui, sous prétexte d'optimiser le fonctionnement du ministère de l'Environnement, centralise la prise de décisions entre les mains d'une seule figure institutionnelle, ce qui a un impact direct sur la préservation et la protection des ressources naturelles du pays. La fonction de ministre de l'Environnement se caractérise par la complicité avec les secteurs puissants du pays en termes d'intérêts politiques et économiques. Le projet de loi 6055 vise à faciliter les transactions relatives à l'approbation de projets menés par les entreprises investies dans l'extraction minière et les monocultures. Il exonère d'amendes les dommages environnementaux et omet les études portant sur l'impact environnemental. Le projet de loi 6021 cherche à prolonger le contrat d'extraction de pétrole dans la Réserve de la Biosphère Maya, octroyant des privilèges aux groupements d'entrepreneurs sans respecter la biodiversité et les peuples originaires. Ces propositions visent à ouvrir toujours davantage les portes aux projets miniers et à la monoculture sans respecter l'obligation d'étudier les impacts environnementaux et le droit des peuples à être consultés, centralisant la prise de décision entre les mains d'un seul ministre et balayant le travail réalisé par les institutions qui oeuvrent pour la protection de la nature. De plus, elles cherchent à réduire les amendes environnementales au nom du développement économique et de la sécurité juridique, ce qui encourage encore plus la corruption. La classe politique au service des élites économiques locales et transnationales prétend présenter sur un plateau d'argent les ressources naturelles au plus offrant, violant les droits des peuples comme c'est le cas pour la municipalité d'Asuncion Mita, Jutiapa, où la population a été consultée afin de recueillir sa position face au développement de projets miniers sur son territoire. Le résultat fut un rejet clair de ces projets. La réponse du gouvernement et de la compagnie minière à ces résultats a été le dépôt de deux actions en justice: une action introduite par un ancien travailleur lié à la mine, et une action en inconstitutionnalité par la compagnie ELEVAR RESOURCES, tentant de délégitimer la consultation de la population avec la complicité du président Alejandro Giammattei et de ses ministres. Toutefois, le 29 novembre, la Cour Constitutionnelle a rejeté l'action de sorte que le peuple continue à réclamer justice au nom du droit à la libre détermination et à la consultation libre, informée et préalable. Il est important de mentionner qu'il existe deux processus en attente de consultation : il s'agit de la résistance de la Puya et la consultation du peuple Xinka, qui doivent tous deux être respectés étant donné le précédent de la consultation à el Estor, Izabal, où le gouvernement a clairement favorisé les intérêts miniers.

Autre initiative qui porte atteinte aux droits des peuples originaires : le projet de loi 5923 "Loi sur le sauvetage du patrimoine préhispanique" qui représente une nouvelle tentative de spoliation à l'encontre des peuples originaires. Il a fait l'objet d'un large rejet à la fois des autorités des peuples mayas et des défenseurs des droits humains en raison de ses dispositions racistes et discriminatoires. La proposition législative usurperait et privatiserait les centres où les peuples mayas organisent leurs cérémonies ainsi que leurs lieux sacrés sur tout le territoire guatémaltèque, les privant de leurs pratiques spirituelles. De plus, le 16 novembre dernier, le ministère public chargé des délits contre le patrimoine culturel de la nation du ministère public a rendu compte du déroulement d'une perquisition, d'une inspection et d'une saisie de preuves dans une propriété à Antigua Guatemala qui ont débouché sur la découverte de 722 pièces archéologiques de différents matériaux, tailles et époques et 500 petites pièces, soit une saisie totale de 1.222 objets. Les responsables des faits sont deux personnes de nationalité nord-américaine qui ont bénéficié de mesures alternatives. Il est étonnant de constater que, dans ce cas, on a préféré ne pas emprisonner ces personnes, alors même que l'une d'entre elles avait été incarcérée pour le même délit par trois fois dans des contextes différents. Cette situation met en évidence le manque de protection à l'égard du patrimoine maya qui fait au contraire l'objet de pillage et de spoliation. Selon Sandra

Xinico, "La complexité de cette situation résulte de l'implication d'une chaîne de responsabilités qui dérivent du racisme historique prévalant au Guatemala, avec pour effet que le patrimoine maya est considéré comme "important" uniquement à des fins touristiques et lucratives, ceci impliquant son exploitation et une "folklorisation" qui constituent un commerce rentable tant pour les autorités (fonctionnaires), les étrangers, les pilleurs et les contrebandiers".

Afin d'instiller peur et immobilisme, ce système utilise les mécanismes par lesquels des leaders sont criminalisés, poursuivis en justice et assassinés. Selon un rapport de l'UDEFEGUA<sup>4</sup>, des agressions enregistrées de janvier à juin 2022, 272 ont concerné des fonctionnaires de justice : juges, personnel des tribunaux, procureurs, assistants du procureur, membres du bureau du procureur chargé des droits humains. Le troisième groupe subissant le plus d'agressions est constitué de journalistes et personnes travaillant dans les réseaux de communication pour lesquels on enregistre 51 agressions au total. Le quatrième groupe important concerne les personnes défendant les droits environnementaux et qui ont subi 47 agressions.

Pour ce qui est de la situation des femmes, ce modèle d'accumulation par la spoliation impose des relations de pouvoir de type patriarcal et machiste qui oppriment le corps, les territoires et les droits économiques, politiques, sociaux et culturels des femmes, ce qui génère davantage d'inégalités, perpétue l'exclusion et la violence à l'encontre des femmes indigènes. Au Guatemala, du 1er janvier au 8 novembre 2022, le nombre d'alertes Isabel-Claudina<sup>5</sup> faisant état de la disparition de femmes s'est élevé à 1.745. Selon le rapport récent d'Isabel-Claudina, le ministère public mentionne que l'on continue à rapporter 5 alertes par jour relatives à des femmes disparues. Dans un cas sur cinq, la personne disparue est retrouvée morte, ce qui traduit un doublement des féminicides durant les cinq premiers mois de 2022 par rapport à la même période en 2021, selon un rapport sur la violence du Grupo de Apoyo Mutuo (GAM)<sup>6</sup>. Ce document relate que plus de 376 femmes ont été assassinées durant les cinq premiers mois de l'année, alors qu'en 2021, 254 féminicides ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de 48%, selon les explications données par les dirigeants de l'association. Le nombre de dénonciations relatives aux délits perpétrés à l'encontre des femmes et mineures d'âge est également source de préoccupation. D'après le dernier rapport, plus de 45.000 délits envers des femmes et mineures ont été dénoncés en 2022. Plus alarmant, dramatique et choquant : la situation que vivent les fillettes et adolescentes qui, en plus d'être violées, sont contraintes à être mères. Selon OSAR Guatemala<sup>7</sup>, de janvier à octobre de cette année, on a enregistré 57.163 naissances pour lesquelles 55.339 concernent des mères de 15 à 19 ans et 1.824 de 10 à 14 ans.

En plus de tout ceci, le système capitaliste, patriarcal et colonial exerce un contrôle idéologique en concentrant les moyens de communication de masse, en contrôlant le système éducatif et en procédant à l'instrumentalisation des secteurs religieux, en particulier par le biais des nouvelles sectes évangélistes néo-pentecôtistes.

Au Guatemala, nous sommes au seuil d'un processus électoral qui cherche à perpétuer le pacte de corruption à travers la fraude électorale, comme cela s'est produit lors des élections de l'Université de San Carlos. En mars 2020, les magistrats actuels du tribunal suprême électoral (TSE) ont pris leurs

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> UDEFEGUA: Unité de protection pour les défenseurs des droits humains au Guatemala

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Organisme impliqué dans la recherche immédiate des femmes disparues

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le Grupo de Apoyo Mutuo est une organisation de la société civile soutenant les personnes détenues illégalement et faisant l'objet de disparition forcée durant le conflit armé de 1960 à 1996

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> OSAR : Observatoire pour la santé sexuelle et reproductive au Guatemala

fonctions et peu après, divers hauts fonctionnaires du même tribunal ont été destitués. Le Mirador Electoral<sup>8</sup> a relaté que "Les magistrats ont évincé le personnel technique ayant une formation spécialisée dans l'audit électoral des partis politiques et qui était essentiel pour identifier les irrégularités dans le financement des partis et de leurs campagnes." En 2021, le cas de deux magistrats qui avaient présenté des diplômes de l'Université Da Vinci a fait scandale, l'université ayant démenti les avoir diplômés, ce qui rendait leur nomination illégale. S'est alors ouvert un procès pénal qui patine. Pour autant, les magistrats, Ranulfo Rojas Cetina et Marco Antonio Cornejo Marroquin, n'ont pas renoncé à leur poste. En outre, le TSE et l'armée ont signé ce 22 juin une convention qui porte sur la sécurité de l'armée pour encadrer l'envoi de matériel électoral, l'enregistrement des électeurs et des éléments quittant l'armée, l'achat de matériel informatique, software et lecteurs d'empreintes digitales. Il va sans dire que cette convention contrevient aux accords de paix quant au rôle de l'armée. Il est important de faire le lien entre cet accord et l'approbation récente de la loi qui octroie une indemnisation financière de USD 4.500 aux vétérans militaires en service durant le conflit armé interne (1960-1996) et qui a été approuvée le 12 octobre 2022. Elle détaille que le paiement sera effectué sous la forme de bons mensuels de 1.000 quetzales (USD 127) durant 3 ans. Manifestement, ces vétérans de l'armée constituent des voix électorales assurées pour les candidats imposés par le pacte de corruption, en particulier pour Zury Rios, candidate pour la coalition Valor-Unionista et fille de Efraín Ríos Mont qui est lié au génocide s'étant déroulé au Guatemala et qui n'a pu participer en 2019. Toutefois, le 4 mai 2022, la CIDH9 a approuvé et publié l'accord de règlement amiable de la pétition 1287 - 19, Zury Ríos Sosa, du Guatemala par le biais de son rapport d'homologation n° 61/22. Ce document explique qu'en août 2021 a débuté officiellement la procédure de règlement à l'amiable qui a abouti à la signature d'un accord en décembre de la même année et par lequel l'Etat a reconnu "les obligations qui lui incombent quant aux garanties du droit humain relatif à la participation politique, garanties établies tant par la Constitution politique de la République du Guatemala comme par la Convention américaine des droits de l'homme comme par le pacte international relatif aux droits civils et politiques". Bien que sur le plan communautaire, il se dit que les partis de gauche et progressistes sont ceux qu'il faut privilégier, ces derniers sont encore faibles face à la machine et au financement des partis de droite qui répondent au pouvoir de l'économie oligarchique-militaire-criminelle.

En ce qui concerne le système judiciaire, des attaques sont perpétrées depuis des années à l'encontre de procureurs du ministère public et de fonctionnaires de justice qui ont respecté la loi. Ce processus a connu une recrudescence avec le licenciement de Juan Francisco Sandoval en juillet 2021 et avec la détention de procureurs de la FECI (Bureau spécial des procureurs contre l'impunité) en février 2022. Parmi ceux-ci figure Virginia Laparra pour laquelle, le 15 décembre 2022, le juge a conclu la phase de débat et prononcera la sentence le 16 décembre. Il est important de mentionner que divers fonctionnaires de justice ont été contraints de quitter le pays afin de sauver leur peau, comme par exemple Jordán Rodas, ex-Procureur des droits humains et le juge Miguel Angel Gálvez. Les médias ont également subi des attaques, comme ce fut le cas pour Michelle Mendoza de CCN, Prensa comunitaria et Jose Rubén Zamora du Periódico qui a fermé l'édition papier ayant cessé de circuler le 1er décembre, alors que son fondateur et président est toujours emprisonné pour une affaire présumée de blanchiment d'argent.

Pour ce qui concerne les organisations, la menace dictée par la loi sur les ONG se poursuit au travers de tentatives de fermeture des espaces d'organisation et de participation. De plus, le gouvernement

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Mirador Electoral : consortium de la société civile veillant au processus électoral

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> CIDH: Commission interaméricaine des droits humains

n'a pas ratifié l'accord d'Escazu instituant que toutes les personnes ont droit à l'information, à la justice et à la participation pour des matières relatives à l'environnement, ce qui est fondamental pour la protection de celui-ci et les droits des défenseurs oeuvrant dans ce secteur.

Face à cette réalité, les peuples originaires ont décidé de défendre leurs territoires en s'organisant, créant des alliances entre communautés et peuples à travers leurs autorités ancestrales, élaborant des propositions telles que la loi sur la biodiversité et les connaissances ancestrales qui a été présentée le 31 mai 2022. Cette initiative réunit les idées et sentiments exprimés par des centaines de personnes au sein des peuples originaires et paysans évoquant l'importance de protéger et préserver la biodiversité. En effet, selon la cosmovision des peuples indigènes et paysans, il est d'une importance vitale de vivre en harmonie, en respectant et préservant toutes les formes de vie et de comprendre que nous sommes connecté(e)s avec toutes celles-ci au sein de la terre mère. Par cette proposition de loi, l'alliance des autorités ancestrales et des peuples indigènes vise à respecter, protéger et préserver les connaissances collectives et traditionnelles de ces peuples, à éviter que l'on octroie des brevets et que soient introduits et promus les OVMs (Organismes Vivants Modifiés) sans le consentement préalable, libre et informé. Elle a pour but aussi de poursuivre les initiatives présentées les années précédentes, telles que la loi sur l'eau et celle sur le développement économique des femmes.

Il est important de mentionner que les peuples agissent pour faire valoir leurs droits et récupérer des terres ancestrales par les voies légales au niveau national et international. Ils ont également organisé des résistances pacifiques permanentes comme c'est le cas à Santa Cruz Chinautla et el Valle del Palajunoj.

Les mobilisations, bien que faibles, ont permis de bloquer l'approbation de certains projets de loi qui constituaient une régression en matière de droits humains pour les peuples et les femmes. Elles ont été menées en collaboration avec des député(e)s de partis politiques de gauche et progressistes, ainsi qu'avec des médias communautaires, même si l'articulation de ces derniers restent un défi.

Actuellement, il existe un mouvement collectif ayant en ligne de mire la reconstruction communautaire, la reconstitution des peuples et la construction de l'Etat Plurinational, en cherchant à modifier le cadre institutionnel, le système juridique, politique et administratif. Il vise à changer la manière dont les lois sont élaborées ainsi que la gouvernance, l'occupation du territoire, l'utilisation des ressources naturelles, la distribution des moyens de production et la manière dont se nouent les relations sociales. Pour ces raisons, il est nécessaire de continuer à organiser, former, communiquer et mobiliser.

Vilma Sor, Aserjus

Décembre 2022